

# Diplôme d'Etat Sage femme



Niveau d'étude  
visé  
Bac +6



Autre durée  
5 ans



Composante  
UFR Médecine



Langue(s)  
d'enseignement  
Français

## Présentation

Le diplôme d'Etat s'obtient après la validation des enseignements, des stages, le CSCT (certificat de synthèse clinique et thérapeutique) et la soutenance d'un mémoire en fin de 5<sup>ème</sup> année d'études de maïeutique (terme utilisé pour décrire la pratique de la profession de sage-femme). Ce professionnel de la santé est le spécialiste de la santé de la femme. Si historiquement, le cœur de métier est la grossesse, depuis le XX<sup>e</sup> siècle, en France, la ou le sage-femme suit sa patiente tout au long de sa vie génitale : de la puberté à la ménopause (suivi gynécologique de prévention et de contraception), en passant par le diagnostic de la grossesse, la pratique de l'accouchement, et les soins et l'accompagnement du nouveau-né et de sa mère.


Les études de maïeutique (sage-femme) ont une durée de 5 années après le baccalauréat (incluant l'année de PASS ou de LAS) et se répartissent en deux cycles.

- Le **diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSMa)** : il sanctionne le **1er cycle**, il comprend 6 semestres de formation et correspond au **niveau licence**. Il permet d'acquérir les connaissances nécessaires à la construction des compétences du 2<sup>nd</sup> cycle. Le passage en FGSMa est subordonné à la réussite en PASS ou en LAS
- La **formation approfondie en sciences maïeutiques (FASMa)** : le diplôme d'état sanctionne ce **2e cycle** et comprend 4 semestres de formation et correspond au **niveau master**.

Le diplôme d'état de sage-femme est délivré par l'Université aux étudiant(e)s ayant validé les enseignements théoriques et cliniques correspondant aux deux cycles de formation.

Dès septembre 2024, les études sont réformées pour tout étudiant intégrant la formation. Ainsi, pour les nouveaux entrants, la formation se déroulera en 6 ans :

- Le **diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSMa)** sanctionne le **1er cycle** et comprend 6 semestres de formation (**grade licence**), dont les 2 semestres de PASS ou LAS.
- Le **diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques (DFASMa)** sanctionne le **2e cycle** et comprend 4 semestres de formation (**grade master**).
- Le **diplôme d'État de Docteur en Maïeutique** sanctionne le 3<sup>e</sup> cycle et comprend 2 semestres de formation (**doctorat d'exercice**). C'est le seul des 3 diplômes qui permet l'exercice de la profession de sage-femme, avec l'ancien Diplôme d'État de Sage-Femme qui restera toujours valable.

Plus d'informations :  <http://maieutique.medatice.fr/#sthash.9eJmfYIL.dpuf>

L'objectif de la formation est de donner aux futures sages-femmes une formation médicale permettant d'acquérir l'ensemble des compétences cliniques, techniques et relationnelles vis à vis de la femme, de la mère et du nouveau-né.

## Admission

---

## Conditions d'admission

L'accès en formation est conditionné par la validation d'une première année de licence avec une option « accès santé » ou du parcours spécifique « accès santé ». Il faut se préinscrire sur Parcoursup.

---

## Et après

---

### Les + de la formation

Le diplôme d'état de sage-femme est délivré par l'Université aux étudiant(e)s ayant validé les enseignements théoriques et cliniques correspondant aux deux cycles de formation.

Plus d'informations :  <http://maieutique.medatice.fr#sthash.9eJmfYIL.dpuf>

---

## Infos pratiques

---

### Lieu(x) ville

 Grenoble

---

### Campus


 Grenoble - La Tronche domaine de la Merci

 Grenoble - Saint-Martin d'Hères

---

### En savoir plus

Formation Sage-femme

 <http://www-sante.ujf-grenoble.fr/SANTE/cms/?pid=360>